

## **GROUPE DU NORD**

La réunion annuelle des bibliothécaires du Nord de la France s'est tenue, le lundi 5 octobre 1970, à la Bibliothèque municipale de Douai.

A leur arrivée, les trente-trois participants visitèrent les différents services de la Bibliothèque municipale de Douai. Puis à 10 heures, la séance de travail commença. Chacun exposa ses différentes réalisations et les problèmes rencontrés pendant l'année écoulée.

A midi, les congressistes se dirigèrent vers l'Hôtel de Ville, où ils furent reçus par M. Fenain, Maire de Douai, en présence de Mme Corteel, adjointe, et de M. Duroisin, secrétaire général. M. le maire rappela le passé universitaire et les richesses culturelles de Douai. Il encouragea vivement les bibliothécaires à poursuivre leurs efforts en vue du développement de la lecture, tout en regrettant que l'Etat n'aide pas davantage les municipalités dans ce domaine. M. Fenain promit que Douai serait prochainement dotée d'un bibliobus urbain. M. Bouvy (B.M. Cambrai), président de la section des bibliothèques publiques de l'A.B.F., remercia M. le Maire de sa compréhension et évoqua le retard regrettable pris par la France en matière de lecture publique, par rapport aux autres pays européens, et cita le Danemark en exemple.

Après un vin d'honneur, les participants se rendirent à l'Hôtel du Grand Cerf où ils prirent un repas en commun.

A 15 heures, la séance s'ouvrit sur un exposé de M. Guérin (B.C.P. Arras), concernant la formation professionnelle. Les cours organisés à Lille, Arras et Douai en 1969-1970 assurèrent un total succès aux candidats au concours de sous-bibliothécaires d'Etat et au C.A.F.B.

M. Bouvy entretient ensuite les participants des nouvelles structures de l'Association des bibliothécaires français. Cette association, de soixante-cinq ans d'âge, doit évoluer et se transformer en Fédération. Les bibliothèques ayant subi de profonds changements se trouvent maintenant en face de problèmes particuliers à leur situation, différente suivant les catégories de bibliothèques.

Par exemple, pour les bibliothèques publiques, le problème essentiel est de gagner à la lecture l'ensemble de la population. Les efforts doivent être faits sur le plan politique et non plus administratif. Il faut avoir pour interlocuteurs le gouvernement, les députés, les conseillers généraux. Il n'en est pas de même pour les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de recherche, où il s'agit de servir des chercheurs.

L'intérêt de la population et les raisons financières (insuffisance du montant des cotisations pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'A.B.F. (1800 membres), incitèrent celle-ci, lors du Congrès de Toulouse, présidé par M. Richter, à envisager la transformation de l'Association en une Fédération d'associations libres et indépendantes.

M. Guérin intervient alors pour dire son accord mais demande des précisions sur la structuration au plan régional. L'association régionale, est-il précisé, sera représentée au Conseil national, dans la proportion d'un représentant pour cent membres. Chacun devra payer une cotisation à la Fédération et une autre à l'Association, selon un pourcentage à fixer. Des demandes de subventions pourront être faites pour couvrir les frais de manifestations diverses (expositions, etc.) et de formation professionnelle, auprès des Ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires culturelles, des Affaires sociales, mais aussi auprès des autorités régionales et départementales.

En ce qui concerne la formation professionnelle, Mlle Crombez évoque la formation des employés de bibliothèque. En dehors de la région parisienne, jusqu'ici elle a été entreprise bénévolement à Nantes et à Lyon par exemple, l'essai de cours par correspondance de l'A.B.F. et de l'A.N.E.M. ayant échoué. L'Association régionale devra s'occuper de cette formation et demander une subvention au Conseil régional.

M. Bouvy demande alors l'avis des participants sur ces problèmes de transformation de l'A.B.F. Les conservateurs de bibliothèques municipales

soulèvent l'objection que leurs établissements ont à la fois vocation de lecture publique et de recherche. Les bibliothécaires universitaires réaffirment leur volonté d'appartenance à l'Association, craignant que les Universités devenues autonomes ne fassent mainmise sur les bibliothèques et leur personnel.

Par un vote à main levée, l'assemblée donna à une quasi unanimité son accord au projet de transformation de l'A.B.F. et de constitution d'une « Association des bibliothécaires du Nord de la France », qui aura son siège social à la Bibliothèque municipale d'Arras. Une commission constitutive est alors mise en place, comprenant M. Guérin (B.C.P. Arras), M. Bouvy (B.M. Cambrai), Mlle Crombez (B.M. Lille), Mlle Bresson (B.U. Lille), M. Logié (B.M. Amiens), M. Degenne (B.M. Lille).

Cette journée d'étude se termina sur la perspective d'une prochaine rencontre, probablement en juin 1971.